

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
SANVENSA - Commune

-
-

Procès verbal

Le mardi 14 octobre 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de Suzette CLAPIER.

Secrétaire de la séance : Christian VALIERE

Présents : Jean-Pierre CHAMBERT, Suzette CLAPIER, Laurent DELPERIE, Nadine DODEMAN, Jean-Pierre FABRE, Sabine LAFON, Gilles LAGARRIGUE, Justine MAILHE, Cindy PETITJEAN, Yves ROTTE, Christian VALIERE, Sébastien XAVIER

Représentés :

Absents et excusés : Dimitri BERTHELIN, Sophie GERMAIN

Ordre du jour :

- Groupement de commandes fourniture de combustibles granules bois convention de répartition des frais 2025/2026,

- Tout le monde contre le cancer : demande soutien financier,

Divers :

- Columbarium : étude projet,

- SIEDA : situation déploiement bornes électriques,

- Commémoration cérémonie 11 novembre.

Délibérations du conseil :

1. Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 02/09/2025,

2. GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURE DE COMBUSTIBLES GRANULES BOIS CONVENTION DE REPARTITION DES FRAIS (N° DE_029_2025)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal :

CONSIDERANT que la commune est membre du groupement de commandes coordonné par la commune de VERLHAC-TESCOU pour la fourniture de granulés bois.

CONSIDERANT que l'article 10 de la convention constitutive du groupement précise que le coordonnateur pourra être indemnisé, [...] des frais afférents au fonctionnement du groupement, à la passation et à l'exécution des marchés. [...] Le coordonnateur arrête par convention les conditions d'indemnisation de ses frais chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise Madame le Maire à signer la convention d'organisation et de répartition des frais communs,
- autorise le versement de la participation de vingt-huit euros et vingt-huit centimes (28,28 €) au titre des frais engagés pour le marché de fourniture de granulés bois 2025-2026.

Délibération : adoptée

3. ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION TOUT LE MONDE CONTRE LE CANCER (N° DE_030_2025)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 013_2025 en date du 14 avril 2025 portant adoption du budget principal primitif 2025,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Considérant le courrier de demande de subvention en date du 06 octobre 2025 de l'association "Tout le monde contre le cancer" dont le siège est 17 chemin du Radel 12200 Villefranche de Rouergue,

Depuis 20 ans l'association d'origine villefrancoise "Tout le monde contre le cancer" organise des événements à travers la France pour récolter des fonds qui permettront à des malades atteints de cancer ainsi qu'aux aidants et au personnel soignant de vivre des instants loin de la maladie.

En octobre 2021, l'association a inauguré le "Cocon Aveyronnais" dans ses locaux de Villefranche de Rouergue : un espace dédié aux personnes en traitement ou en rémission permettant l'accès à des activités et soins divers.

En sollicitation grandissante, la structure se voit contrainte de réaménager ses locaux et donc d'engager des travaux à hauteur de 54 893.60 €.

A ce titre, l'association sollicite une aide financière à l'ensemble des communes de Ouest Aveyron Communauté.

Madame le Maire propose que la commune de Sanvensa participe à hauteur de 1000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 1000 € au profit de l'association "Tout le monde contre le cancer",
- dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2025.

Délibération : adoptée

4. Divers :

→ Programme aménagement voie mobilité douce - Le Cun : attribution subvention du Conseil Départemental 12 000 €,

→ Projet columbarium :

Après présentation d'esquisses et projets d'aménagement il est décidé de relancer les consultations avec pour équipements en granit gris du Tarn :

- 2 modules * 3 cases,
- 1 espace de dispersion,
- 1 banc,
- 1 table du souvenir (gravure des noms).

La stèle du souvenir est remplacée par un arbre de vie en tôle acier thermolaquée (ton rouille) : devis à

demander à Soviferm.

→ Bornes électriques / propositions implantation SIEDA :

2 propositions sur le parking devant la mairie et 1 proposition le long de la RD 648 à côté de l'emplacement conteneurs OM : les élus sont plutôt favorables à la dernière proposition.

Une visite sur site des services du SIEDA et de la SDEL mercredi 05/11 à 14h45 actera le positionnement définitif.

→ Commémoration 11 novembre : cérémonie suivie d'un repas à la salle des fêtes - réservations 05 65 29 82 26.

Suzette CLAPIER
Président de séance

Christian VALIERE
Secrétaire de séance



A large, stylized handwritten signature, likely belonging to Christian Valiere, written in ink.